

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL (MANAGERS)



SESSION

12 places

DURÉE

14 h / 2 jours

TARIFS

1000 €

TARIFS GROUPE

4500 €

NOUS CONTACTER

Réfèrente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Formation aux Risques Psychosociaux (RPS) : Prévenir, Comprendre et Agir de manière Responsable

Les Risques Psychosociaux (RPS) sont un défi complexe pour de nombreuses entreprises. Stress, tensions relationnelles, surcharge de travail, mal-être ou harcèlement : ces facteurs peuvent affecter le bien-être des collaborateurs et, à terme, la performance globale de l'organisation. Pourtant, la gestion des RPS ne se limite pas à la réaction face à des situations extrêmes. Il s'agit avant tout de comprendre les mécanismes sous-jacents et d'adopter une approche préventive pour créer un environnement de travail plus équilibré.

Notre formation aux Risques Psychosociaux est conçue pour aider les responsables RH, managers à prendre conscience des enjeux, à repérer les signaux faibles et à mettre en place des actions adaptées. L'objectif n'est pas de créer un environnement « sans stress » irréaliste, mais d'aider à mieux comprendre, prévenir et gérer les risques, en favorisant un cadre de travail respectueux et humain.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Managers de proximité
- Pas de pré requis

METHODES

- Apports théoriques : exposés, diaporamas, présentation de cas.
- Ateliers pratiques : atelier de mise en situation.
- Échanges et discussions : travail en groupe pour favoriser l'interaction.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de départ et de fin de formation
- Évaluation continue : à travers des questions lors des échanges et des ateliers pratiques.
- Évaluation finale : questionnaire de satisfaction et test de connaissances à l'issue de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des managers de proximité dans la gestion des RPS, en leur permettant d'identifier, prévenir et intervenir efficacement face aux risques psychosociaux au sein de leur équipe.

ANIMATION

- J1 Madame Caroline PAPON, psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur
- J2 Maîtres Diane LEMOINE et Florence MONTEILLE avocates en droit du travail et de la sécurité sociale.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Connaître les différents types de Risques Psychosociaux (RPS) et leurs effets sur le bien-être et la performance des collaborateurs.
- Identifier les facteurs de risques et les ressources présentes dans les situations de travail, afin de mieux appréhender les sources potentielles de stress et de souffrance psychologique.
- Être capable d'évaluer l'urgence d'une situation de RPS, en mobilisant les bons interlocuteurs pour apporter une réponse appropriée et rapide.
- Contribuer activement à une démarche de prévention des RPS au sein de l'équipe, en mettant en place des actions concrètes pour limiter leur impact et promouvoir un environnement de travail sain.

MODALITES PRATIQUES

- Formation de deux jours soit 14 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.

LE CONTENU



J1 - Madame, Anne PAPON psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur

1. Introduction interactive

- Quiz interactif (type Kahoot) sur les chiffres liés aux RPS et les idées reçues.

2. Identification et compréhension des RPS

- Définition des RPS et exploration des facteurs favorisant leur émergence dans l'entreprise (notamment via le rapport Gollac).
- Analyse des symptômes de stress et des enjeux humains, sociétaux, économiques et réglementaires.

3. Le cadre réglementaire et les acteurs impliqués

- Présentation du cadre légal et des rôles des différents acteurs internes et externes.

4. Évaluation des risques

- État des lieux des facteurs de risque psychosociaux à l'aide de questionnaires (RPS-DU).
- Étude de cas à partir d'une grille d'analyse.

5. Identification des indicateurs d'alerte et des souffrances psychiques

- Analyse des scénarios en sous-groupes et travail sur les indicateurs clés.

6. Conception d'un plan d'action de prévention

- Développement d'actions concrètes selon les critères de choix et les leviers identifiés dans le rapport Gollac.
- Visionnage d'une vidéo sur la théorie polyvagale pour enrichir les outils de prévention.

J2 - Mesdames Diane LEMOINE et Florence MONTEUIL, avocates en droit du travail et de la sécurité sociale

1. Présentation du cadre légal général des RPS – 30 minutes

- Présentation synthétique de ce que prévoit le code du travail,
- Présentation de la convention collective et accords d'entreprise + rappel de la hiérarchie des normes
- Présentation de la jurisprudence avec des exemples.

2. La prévention juridique des RPS - 2 heures

- La mise en conformité des documents sociaux dont le DUERP
- La révision des documents contractuels
- La mise en place et le suivi des outils de suivi du temps de travail et de la qualité du travail
- Les formations continues dans le cadre du droit à la formation
- Le passeport prévention
- Les échanges formels (entretien annuel) ou informels
- Le rôle du manager en présence de RPS.

Après – midi (3h30)

3. Focus sur certains RPS – 1 heure 30

- Présentation de la définition juridique du harcèlement moral et exemples concrets ;
- Présentation de la définition juridique du harcèlement sexuel et exemples concrets ;
- Les agissements violents.

4. Les pouvoirs d'investigation – 30mn

- L'enquête interne (unilatérale ou conjointe)

5. Mise en situation – cas pratiques – 1 heure